

p.B.15.51.Norv.2. - WW/ef

Berne, le 15 février 1968.

Note du Service du protocole à
Monsieur le Président de la Confédération

Visite officielle en Suisse
du Roi de Norvège

./.

Vous voudrez bien trouver ci-jointe la proposition au Conseil fédéral (pour la prochaine session, si c'était possible) concernant la visite officielle en Suisse du Roi de Norvège, du 1er au 4 avril 1968. Le programme, une fois approuvé par le Conseil fédéral, sera communiqué au Souverain norvégien. Quelques légères modifications pourraient encore intervenir par la suite au sujet des heures.

Nous nous permettons de vous donner encore quelques éclaircissements: notre hôte royal est veuf. Il n'y aura aucune dame dans sa suite. C'est pourquoi, en principe, la participation des dames suisses aux diverses manifestations n'est pas de rigueur, à part les dîners. Toutefois, nous sommes de l'avis qu'il serait certainement très apprécié si l'épouse du Président de la Confédération pouvait faire en quelque sorte "les honneurs de la maison" en accueillant le Roi à Kehrsatz à vos côtés et soit présente pour le saluer à son départ. Peut-être aurait-il lieu de consulter encore Madame Spühler.

En outre, normalement c'est le Chef du Département politique qui va recevoir l'hôte officiel à son arrivée en Suisse. C'est lui qui devrait être désigné en tant que

./.



- 2 -

membre du Conseil fédéral mentionné lors de la première journée. Etant donné que cette année le Chef du Département politique est le Président de la Confédération, il faudrait que ce soit votre remplaçant ou un autre de vos collègues qui veuille bien accepter le rôle vous incombant comme "Ministre des Affaires étrangères" (le premier jour et le jour du départ). Pour les excursions, le deuxième et le troisième jour, il y aurait lieu de désigner le membre du Conseil fédéral. Eventuellement il serait indiqué si c'était vous-même personnellement qui prendriez part à l'une ou l'autre.



Annexe: 1 proposition au Conseil
fédéral avec programme.